

## PETIT CARNET

Clémenceau, dans un moment de sincérité, nous a avertis que c'est l'école qui est devenue le champ des batailles de notre temps. Lutter contre des hommes est peut-être plus beau, s'est-on dit, mais lutter contre l'enfant est plus fructueux. Quand l'homme est formé, quand il a su se faire des convictions, quand il a appris à défendre ses idées, il peut sans doute encore tomber, trahir, passer à l'ennemi,—les exemples ne manquent pas—, mais il peut aussi se battre courageusement, opposer à tous les assauts la plus invincible résistance. Mais l'enfant, que voulez-vous qu'il fasse? Quand il est placé devant son maître, ce n'est pas un soldat qui se tient debout, c'est une cire molle qui s'offre à la main qui veut la pétrir. S'attaquer à l'enfant, c'est donc courir à une victoire facile. Les ennemis de notre foi ont donc raison, autant qu'on peut avoir raison en faisant le mal, de s'emparer de l'enfant. Seulement, ils ont tort d'appeler cela une bataille : c'est tout simplement la répétition du geste du fameux Hérode, un nouveau massacre des innocents. S'ils étaient si convaincus qu'ils se disent de la puissance de leurs armes, de la force irrésistible de leurs arguments, ils laisseraient les pères de famille élever leurs enfants comme ils l'entendent, et ils ne s'attaqueraient qu'à ceux qui sont capables de se défendre. En écartant avec tant de rage jusqu'au nom de Dieu de l'enseignement public, ils font voir combien ils ont peur que la vérité s'empare de l'âme de l'enfant, ils démontrent qu'ils ne peuvent vaincre que par l'ignorance de la notion même de Dieu, que par l'ignorance des grandes vérités de la foi. Pour prouver que le soleil n'existe pas, il faudrait enfermer ses disciples dans les entrailles de la terre, loin de la lumière. C'est ce qu'on fait pour démontrer que notre foi n'est pas admissible : on le cache soigneusement à l'enfant. On fait plus, on ne lui en murmure pas même le nom, de peur qu'il veuille chercher et qu'il finisse par trouver.

Mais le champ des batailles contemporaines n'en est pas moins l'âme de l'enfant. Partout, dans le monde entier, la lutte se fait autour de l'âme de l'enfant. Pendant que les athées persécuteurs triomphent en France, les non-conformistes anglais font les mêmes combats en Angleterre. Partout, on arbore les mêmes couleurs de la neutralité pour mieux tromper les naïfs ; derrière ce drapeau menteur, on cache à peine, cependant, les armes toujours bien fourbies de la haine contre l'Eglise. Sous prétexte de ne pas violenter la conscience des athées et des hérétiques, on assassine savamment la conscience des catholiques, et naturellement les intolérants, ce sont les catholiques à qui on enlève le droit d'élever leurs enfants dans leur foi.

Au Canada aussi, l'école est devenue un champ de bataille. Si, dans notre vieille province de Québec, nous avons pu encore garder nos positions, il n'en est pas de même partout. Dans l'Ontario, nos religieux et nos religieuses ne peuvent plus guère enseigner. On impose à tous l'obligation d'avoir un diplôme. Cela paraît tout naturel. Il faut bien que l'instituteur prouve sa compétence. Qui oserait nier cela, et c'est ici qu'apparaît toute l'habileté de nos ennemis. Mais pour obtenir ce diplôme, on oblige les candidats à suivre certains cours, à fréquenter certaines éco-

les. Pourquoi? L'examen n'est-il pas suffisant pour prouver la compétence? Qu'importe l'école où le candidat s'est instruit pourvu qu'il soit instruit? Mais cette obligation de fréquenter certaines écoles, où les communautés religieuses ne peuvent guère envoyer leurs sujets, voilà le triomphe de l'habileté. C'est par cela qu'on écartera peu à peu de l'enseignement les maîtres catholiques, les religieux et les religieuses.

Au Manitoba, on a commencé par établir des écoles neutres. Aujourd'hui, on veut faire un pas de plus, et on veut établir l'instruction obligatoire. L'un des ministres du gouvernement actuel du Manitoba, l'Hon. Codwell, je crois, vient d'en admettre le principe, tout en trouvant la loi prématurée. On veut donc obliger les catholiques, sous peine de sanctions pénales, à envoyer leurs enfants à ces écoles neutres que condamne la conscience catholique. Si, en effet, les catholiques, au Manitoba, après avoir payé comme les autres pour l'école neutre, peuvent encore ouvrir, à leurs frais des écoles libres, la chose n'est cependant pas possible partout. Il y a des endroits où les catholiques, infime minorité, ne peuvent ouvrir une école libre, avoir les instituteurs de leur choix. Forcer les parents, en ces endroits, à envoyer leurs enfants à l'école, c'est les obliger à les envoyer à une école que leur conscience condamne, c'est violer leur liberté, c'est fouler aux pieds leur droit de donner à leurs enfants l'éducation qu'ils entendent.

Sans doute là où il y a des écoles catholiques, des écoles qui conviennent aux parents, c'est une obligation naturelle pour ceux-ci d'y envoyer leurs enfants. Ils sont aussi obligés de nourrir l'âme, l'esprit et le cœur de leurs enfants, que leur corps. On comprend donc que l'Etat, dont c'est la mission de protéger tous les droits individuels, exhorte les parents à envoyer leurs enfants à l'école et les y encourage par tous les moyens. Mais que ce même Etat oblige les parents à agir contre leur conscience, à envoyer leurs enfants à des écoles qu'ils réprouvent, c'est une tyrannie sans nom, c'est une loi injuste, contre laquelle il faut protester et se révolter. Les parents catholiques se rappelleront la parole de Montalembert, à la chambre haute, lors de son procès : "Si j'étais père, j'aimerais mieux voir mes enfants croupir toute leur vie dans l'ignorance et l'oisiveté que de les exposer à l'horrible chance que j'ai connue moi-même d'acheter un peu de science au prix de la foi de leurs pères, au prix de tout ce qu'il y aurait de pureté et de fraîcheur dans leurs âmes, d'honneur et de vertu dans leurs cœurs". Et quand ils auront gravé cette leçon en leur esprit, ils feront comme d'autres, ils iront en prison, si c'est nécessaire, mais leurs enfants n'iront pas dans l'école imposée par la force, dans l'école où la foi de leurs enfants serait menacée.

JULIEN BRIEUX.

Mgr Ireland, dans une lettre au "New-York Freeman", prétend que sous les drapeaux étoilés vivent actuellement 22,474,440 catholiques.

Dans ce chiffre, il faut comprendre les catholiques des Iles Philippines, et autres possessions des Etats-Unis.

Tout de même, Mgr Ireland a raison de dire que le catholicisme fait d'étonnants progrès en Amérique, et que l'avenir est plein de promesses.

## Parlement Fédéral

La présente session est commencée depuis trois mois et une semaine.

Comme nous sommes à la fin de l'année fiscale, on s'est empressé de voter les crédits, pour payer les comptes dus, dans les départements divers. On a bien demandé des informations de toutes sortes, selon l'usage antique et solennel, mais, en fin de compte, le gouvernement a fait voter ce qu'il a voulu.

M. McLean, de Lunenburg, désireait faire nommer une commission jéodésique ; Mais le gouvernement, tout en admettant la chose en principe, a répondu que nos ressources actuelles ne nous permettent pas d'y songer, quant à présent.

M. McKenzie, du Cap Breton, voudrait conserver le marché canadien, pour l'industrie canadienne du charbon. La question vient un peu tard paraît-il, et elle a peu de chance d'être résolue favorablement, même lors de la discussion sur le budget.

Sir F. Borden a annoncé à la Chambre que Lord Strathcona fait un don de \$250,000.00, pour promouvoir la culture physique, dans les écoles publiques du Canada. La Chambre, unanimement, a voté des remerciements au généreux donateur.

Dans la législation privée, le Bill de la "Canada Life Assurance Co" a fait beaucoup de bruit, mais il a été renvoyé quand même, par un défaut dans la procédure. On dit que ses promoteurs vont revenir de nouveau, avec toutes les formes cette fois.

Les principales questions venues depuis lundi sont : la résolution de M. Foster, concernant la dépense navale ; la résolution du gouvernement, concernant le prêt au Grand Tronc Pacifique ; la déclaration du gouvernement concernant l'enquête Cassels.

## Heureuse Invention

A la suite de neuf ans d'étude et d'expérience, un citoyen de Brooklyn a perfectionné un appareil applicable au système de blocs de signaux de chemins de fer qui rendra, dit-il, les collisions impossibles et réduira au minimum les dangers ordinaires. C'est un appareil électrique qui fonctionne automatiquement. Il contient un indicateur ressemblant assez au cadran d'une horloge et est placé dans la cabane du mécanicien de la locomotive.

D'après l'inventeur, l'appareil indiquera, à une distance d'au moins un mille, un rail brisé, une aiguille ouverte, un pont ouvert un train en panne ou un train approchant sur la même voie. Les mouvements d'une aiguille électrique sur le cadran indique la distance, le temps est poinçonné sur un cadran d'horloge, et en cas de danger un gong sonne et des lumières rouges brillent sous les yeux du mécanicien. Au moyen d'un autre appareil électrique un soufflet à vapeur placé sur la locomotive donne l'alarme. Un autre appareil électrique, ayant une pression de 150 livres et actionné par un aimant, sert de serre-frein, et le mécanicien, de sa locomotive, peut téléphoner à la prochaine tour ou station, si elle n'est pas situé à plus d'un mille de distance.

L'inventeur de cet appareil est Frédéric La Croix, de Brooklyn. Il dit que l'appareil a été éprouvé sur le chemin de fer Baltimore & Ohio, en présence d'ingénieurs et d'officiers de la compagnie, et que la compagnie du chemin de fer Erie a fait un contrat pour en équiper un de ses embranchements.

## Les purgatifs altèrent la Santé

AU PRINTEMPS LES TONIQUES SONT NÉCESSAIRES. — MAIS NON LES REMÈDES DÉ-SAGRÉABLES ET DRASTIQUES

Un remède de printemps est indispensable à la plupart des gens. La nature le demande pour lui aider à éliminer les impuretés qui se sont accumulées dans le sang, durant les mois d'hiver. Mais, malheureusement, des milliers de gens, qui admettent la nécessité d'un remède de printemps, ne savent pas quel est le meilleur et se dosent de purgatifs désagréables et causant des coliques. C'est une grave erreur. Parlez-en à n'importe quel médecin et il vous dira que les purgatifs affaiblissent l'organisme et ne guérissent pas la maladie. Au printemps l'organisme a besoin d'être reconstitué—les purgatifs ne sauraient faire cela ; ils vous affaiblissent davantage. Vous devriez rendre votre sang riche, rouge et pur—aucun purgatif ne peut faire cela. Ce qu'il faut au printemps c'est un tonique, et le meilleur tonique que la science médicale ait jamais découvert, ce sont les Pilules Roses du Dr Williams. Chaque dose de ce remède fait réellement un sang nouveau et riche. Ce nouveau sang renforce chaque organe, chaque nerf, et chaque partie du corps. Voilà pourquoi elles guérissent les maux de tête et de dos, le rhumatisme et la névralgie, et nombre d'autres maladies dues à un sang pauvre et aqueux. Voilà pourquoi les hommes et les femmes qui prennent les Pilules Roses du Dr Williams mangent bien, dorment bien, et se sentent gais, actifs et forts. Si vous avez besoin d'un remède, ce printemps, essayez ce grand remède vivifiant, et voyez la nouvelle vie, la nouvelle santé et la nouvelle force qu'il mettra en vous. Vendues chez tous les marchands de remèdes, ou expédiées par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, de "The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Le ministère des Postes d'Ottawa a donné ordre de changer et de réduire, — ce qui n'est pas un mal, ce qui est justice, et ce qui sera bien accueilli, — les prix des boîtes postales au bureau de poste de Sherbrooke, louées aux personnes qui n'ont pas la distribution à domicile, ou qui ne voulaient pas de cette distribution, lesquels prix avaient été, l'année dernière, doublés en défaut de connaissance exacte de la situation locale. Les prix nouveaux sont ainsi établis à partir de l'exercice 1909 ; Petites boîtes ordinaires, \$2 par année ; petites boîtes à tiroir \$3 ; et grandes boîtes à tiroirs, \$5. Pour les personnes qui résident en dehors de la ville, ces prix sont respectivement abaissés à 1, 2 et 3 piastres. Voilà donc une erreur réparée, et un acte tardif de bonne administration.

Le Progrès de l'Est.

Pour vivre, tout a besoin d'amour et de soins : l'homme, le nid, la plante, la vertu.

M. J. Patenaude, de St-Pie de Bagot, a été victime d'un pénible accident, dimanche dernier, en revenant d'un parti de sucre. Son cheval ayant pris le mors aux dents, il fut précipité sur le sol et s'est démis une épaule.

Ottawa.—Le rapport de l'inspecteur des accidents accuse un total de 529 morts et 1,309 blessés durant l'exercice ; 64 des tués étaient des voyageurs et 246 des employés ; 326 des blessés étaient des voyageurs et 806 des employés. Répartis par chemins de fer, 283 ont été tués par le Pacifique Canadien, 165 par le Grand Tronc, 25 par le Michigan Central et 22 par le Canadian Northern. Le Grand Tronc a blessé 721 personnes, le Pacifique Canadien 341, le Michigan Central 12, et le Canadian Northern 72.

Les habitants d'Oxford, dans l'Etat du Massachusetts, sont très fiers. Ils possèdent une centenaire, Mme Catherine Snay, qui vient de fêter le 107e anniversaire de sa naissance, entourée d'une centaine de fils, de filles, petits-fils, arrière-petits-fils et neveux. Mme Snay conserve toute lucidité de son esprit et... elle fume régulièrement plusieurs pipes par jour. Elle prétend que le secret de sa longévité extraordinaire se trouve... dans sa pipe ! Elle a commencé à fumer sa pipe dès l'âge de onze ans et depuis elle n'a cessé de se livrer à ce plaisir auquel elle attribue avec conviction les forces et la santé qui lui permirent d'arriver à cet âge de Mathusalem. Dans ses dernières volontés, elle prescrit à ses héritiers de faire graver sur sa pierre tombale une énorme pipe.

Ouverte mardi à 2 heures de l'après-midi, la première session du nouveau parlement de Terre-Neuve a été prorogée le même jour à 5 heures et quelques minutes. Ce phénomène extraordinaire fut le résultat du "dead-lock" qui, après avoir rendu si pénible la constitution du cabinet Morris, a empêché l'élection de l'orateur de la Chambre.

Sir Edward Morris proposa pour ce poste M. Warren. Sir Robert Bond, proposa M. Ellis.

On vota. Les deux candidats obtinrent chacun 18 voix. Tempête de discours. Récriminations. Véhémentes attaques personnelles.

Vers 5 heures, M. Morris dut faire aviser le gouverneur McGregor que la Chambre ne pouvait réussir à élire un orateur.

Le gouverneur prorogea alors la session. La seconde session s'ouvrira mardi prochain... à moins que le gouverneur ne puisse réussir à constituer un ministère de coalition ou à conclure un arrangement quelconque entre le groupe Bond et le groupe Morris. Dans ce cas il prononcera la dissolution de la Législature et une élection aura lieu immédiatement.

Mexico, Mexique, 31.—Des bruits courent ici au sujet de la guerre qu'on déclare imminente dans l'Amérique Centrale.

Une dépêche privée reçue ici annonce que le Guatemala a mobilisé de nombreuses troupes le long des frontières du Honduras. L'ambassadeur de ce dernier pays a demandé des explications de cet acte au président Cabrera qui lui a dit que ces troupes étaient envoyées pour arrêter les progrès du complot révolutionnaire formé par les exilés honduriens sur le territoire du Guatemala, dans le but de renverser le président Davila, du Honduras.

Gilbert Gagnon, à sa mort, en Californie, a laissé une fortune de \$8,000,000. Gilbert Gagnon venait de la Baie Saint-Paul, Québec. On recherche les héritiers.

**LA TRIBUNE**  
**JOURNAL HEBDOMADAIRE**  
 PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.  
 ABONNEMENTS :  
 Canada (par an) \$1.00  
 États-Unis (par an) 1.50  
 ANNONCES  
 Réinsertion (la ligne).....10c.  
 Insertion subséquente (la ligne).....5c  
 Annonces à long terme à prix modéré.  
 Rédigé en Collaboration.

ST-HYACINTHE, 2 AVRIL 1909

Albany, 31.—A une réunion du comité du troisième centenaire de la découverte du lac Champlain, le sénateur Hill, secrétaire, a annoncé que l'Etat a réservé quatre cents chambres à l'hôtel Champlain, à Bluff Point (Plattsburg), pour ses invités, au nombre desquels on compte le président Taft, les membres de son cabinet, le "speaker" Cannon, le sénateur Root, le gouverneur Prouty, du Vermont, les ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne, lord Grey, gouverneur général, Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, et autres, durant les fêtes qui commenceront le 4 juillet. Le banquet qui sera donné à l'hôtel, le soir du 7 juillet, sera un des événements de la célébration.

L'île "Four Brothers and Willibout" sera illuminée, le 8 juillet, le jour de la célébration, à Burlington.

New-York, 31.—Le monde est, paraît-il, exposé à un bouleversement prochain de toutes les conditions d'existence.

C'est le célèbre professeur Lowell, si connu par ses études sur la planète Mars, qui nous annonce cette terrible nouvelle. Et ce ne sera pas une catastrophe brusque, mais une agonie prolongée due à la chute d'une étoile sur le soleil. Etoile traitresse, s'il en est une, puisqu'elle se dissimule dans le manteau d'une effrayante obscurité.

Nous aurons cependant du temps devant nous pour nous préparer à cette pénible éventualité. La venue de cet astre noir se fera sentir quatorze années avant son choc avec le soleil. Mais, à partir de cette époque, des conditions de la vie actuelle subsisteront seuls le jour et la nuit.

Les saisons, les climats, la terre ferme, les océans seront soumis à des changements profonds; un froid intense gagnera petit à petit notre planète, et c'est gelés que les humains diront adieu à la vie.

**Bébés sans sommeil et malades**

Lorsque bébé est agité, sans sommeil et de mauvaise humeur, c'est le signe le plus certain qu'il n'est pas bien. Des bébés en santé dorment bien et s'éveillent gais et dispos. L'insomnie est généralement due à quelque affection de l'estomac, des intestins, ou à la dentition. Quelques doses de Tablettes Baby's Own rendront les pauvres petits à la santé et leur donneront un sommeil naturel, réparateur. Mme Jos. Goneil, St-Evariste, Beauce, Qué., dit ce qui suit : "J'ai trouvé les Tablettes Baby's Own un excellent remède contre la constipation et les dérangements d'estomac. J'en donne à ma petite fille, et elle s'en trouve tout à fait bien." Vendues par les marchands de remèdes, ou par la poste, à 25 cents la boîte, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Québec, 1.—Aujourd'hui a eu lieu à l'archevêché une réunion des évêques de l'archidiocèse de Québec dans le but de préparer le concile qui aura lieu l'été prochain à Québec. Le vingt avril courant tous les archevêques canadiens se réuniront à Ottawa et c'est probablement afin de connaître l'opinion de chacun de ses suffragants que l'archevêque les a convoqués à la réunion.

Quelques journaux de Londres nous annoncent que l'honorable M. Winston Churchill qui, comme on le sait, s'est évadé de la prison de Pretoria durant la guerre des Boers, pourrait bien retourner dans le Sud-Africain, en qualité de gouverneur-général de la nouvelle confédération. Le président du Board of Trade est un homme politique ambitieux, et il a aussi un très brillant avenir devant lui. Mais le gouvernement Asquith dont il fait parti court grand risque d'être défait quand la prochaine rencontre électorale en Angleterre aura été décrétée. Alors, on prête à M. Winston Churchill l'intention de rentrer sous sa tente, et d'accepter le poste de gouverneur-général de l'Afrique-Sud, quitte à revenir dans l'arène politique quand l'orage qui menace de destruction son parti aura passé.

Il faut ajouter que le président du Board of Trade a des ressources financières assez limitées, et que le salaire du gouverneur-général de la nouvelle colonie Sud-Africaine, sera de cinquante mille dollars par année.

Il est entendu que M. R. A. Wiallard, secrétaire particulier de l'hon. L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, est nommé agent du ministère de la Marine, à Montréal, où il remplacera M. U. P. Boucher.

Il est aussi difficile de se faire oublier quand on a de l'argent, que de faire songer à soi quand on n'en a pas.



**AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est par le présent donné en vertu de l'article 65 et 63 de la Charte de la Cité de Saint-Hyacinthe que le rôle des locataires, des objets immobiliers et des personnes et animaux sujets à Taxation est déposé à mon bureau pour examen public. Les personnes qui se trouveront lésées pourront s'adresser par écrit au conseil de ville pour se plaindre de toute estimation exagérée d'ici au 3 avril prochain.

Donné à Saint-Hyacinthe, ce 20 mars, 1909.  
 D. T. BOUCHARD,  
 Greffier de la Cité.



**SOUSSIONS**

DES SOUSSIONS adressées au soussigné, à Ottawa, et portant sur l'enveloppe. "Soumissions pour pour charbon", seront reçues jusqu'à midi, le QUINZIEME JOUR D'AVRIL 1909, pour la fourniture et la livraison du charbon requis pour les steamers du gouvernement de la Puissance, à St-Jean, Halifax, Pictou, Sydney et Louisbourg, aussi le charbon pour les chantiers maritimes de Sorel et certaines stations de signaux de brume dans le Détroit de Belle-Isle, le golfe St-Laurent, le fleuve St-Laurent, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, le tout en conformité avec les spécifications préparées par le ministère.

Le charbon doit être d; charbon à vapeur bitumineux et passé au cribble de la mine Old Sydney, de la mine Réserve, ou du charbon, de qualité égale; les soumissions doivent mentionner le coût du charbon et de la livraison.

On peut obtenir des spécifications et des informations détaillées ici, et des agents de ce ministère, à Montréal, Québec, St-Jean, Halifax, Pictou et Charlotte-town.

Le ministère se réserve le droit d'accepter le tout ou une partie quelconque de la soumission.

**BAUME RHUMAL**

Le spécifique par excellence des AFFECTIONS de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS. 25 ans de succès constants dans le traitement de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de L'ENROUEMENT. Détruit les germes de la consommation lorsqu'il est pris au début. Agit promptement et sûrement. Convient aux jeunes enfants comme aux adultes.

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS : 25c. LA BOUTEILLE.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque égal à dix pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne dont la soumission aura été acceptée refuse d'exécuter le contrat ou ne livre pas le charbon. Le chèque sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

Le ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans y être autorisés n'en seront pas payés.

G. J. DESBARATS,

Sous-ministre intermédiaire de la Marine et des Pêcheries.

Ottawa, Canada, 16 mars 1909.

**Vente par Enchère**

Le soussigné vendra par enchère sur les lieux, mardi le six Avril prochain, à 10 hrs. a. m., les deux emplacements dépendant de la succession, de feu Pierre Beauregard, situés au Village de La Providence près du Pont Barsalou, sur la Grande Rue.

Pour être vendues séparément en deux lots. Le premier est bâti d'une maison à un seul logement (cottage), le second bâti d'une maison à deux logements, le tout en parfait ordre. Conditions faciles, qui seront fournies à demande, par le soussigné. St-Hyacinthe, 26 mars 1909.

S. CARREAU,  
 Notaire.

**LICITATION**

**Avis Public**

Avis public est par le présent donné que le 14 Avril prochain, 1909 à dix heures de l'avant-midi, sera vendu sur les lieux à l'enchère publique par le ministère du Notaire sous-signé, en la Cité de St-Hyacinthe, au No 110 de la rue Concorde, l'immeuble suivant dépendant de la Succession de feu Louis St-Germain, savoir :

Un emplacement situé sur la dite Rue Concorde en la Cité de St-Hyacinthe, borné en front par la dite rue, en arrière le lot No 375, d'un côté Dame Veuve J. B. Bouchard et de l'autre côté M. Joseph Bazinet avec les bâtisses dessus érigées, connu et désigné comme étant le lot No 373 de cadastre officiel de la dite Cité de St-Hyacinthe.

Pour les conditions, s'adresser au Notaire soussigné, No 161 Rue Girouard, Saint-Hyacinthe, 23 mars 1909.

S. CARREAU, N. P.

**AUCTION SALE**

**Public Notice**

Public notice is hereby given that on the 14th of April next, 1909, at ten O'clock A. M. will be sold at public Auction on the premises by the undersigned Notary Public, in the City of St-Hyacinthe, at No 110 Concorde Street the following immovable property, deriving from Estate of late Louis St-Germain, to wit :

A lot of land situate on Concorde Street City of St-Hyacinthe, bounded in front by the said street, in rear lot No 375, on one side Widow J. B. Bouchard and on the other, Joseph Bazinet, with buildings thereon erected, known on cadastral plan as lot No 373 of the said City of St-Hyacinthe.

For the conditions apply to the undersigned Notary, No 161 Girouard Street, St-Hyacinthe, 23rd March 1909.

S. CARREAU, N. P.

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

**TAUX RÉDUITS**

EN VIGUEUR DU 1ER MARS AU 30 AVRIL 1909 INCLUSIVEMENT.

Taux de seconde classe pour colons de St-Hyacinthe à Seattle, Victoria, Vancouver, et Portland \$48.60  
 Nelson et Spokane..... 48.60  
 Rosland..... 48.60  
 San Francisco, Los Angeles..... 49.90  
 Mexico city, Mex..... 48.90

Taux bas pour plusieurs autres endroits.

Les Wagons-dortoirs pour Touristes quittent Montréal les lundis, mercredis et vendredis à 10.30 hrs p. m., pour accommoder les passagers détenant des billets de première et de seconde classes pour CHICAGO ET LOUEST jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE — Un prix nominal est chargé pour les lits, qui peuvent être réservés d'avance.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

E. FOURNIER  
 chef de gare, St-Hyacinthe.

**Banque d'Hochelaga**

SIÈGE SOCIAL : MONTREAL

Capital autorisé, \$4,000,000. Capital payé, \$2,500,000  
 Fonds de réserve, \$2,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
 F. X. St. Charles, Ecr., Président ; R. Bickerdike, Ecr., Vice-Président ;  
 Honorable J. D. Rolland ; J. A. Vaillancourt ; A. Tarcotte ;  
 E. H. Lemay ; J. M. Wilson ; M. J. A. Prendergast, Gérant-Général.

Departement d'Epargnes—Intérêts sur dépôts payés ou capitalisés quatre fois par année aux meilleurs taux.  
**AFFAIRES DE BANQUE en Général**

J. C. THIVIERGE, Gerant,  
 SUCCURSALE DE ST-HYACINTHE.

Telephone Bell 235

**Hector Lorange**

Entrepreneur-Plombier

Appareils de Chauffage, à l'Eau Chaude et à la Vapeur  
 Tuyaux en Grès, Ciment, Briques à Feu, Courroies, Poulies en Bois, Etc.,

248 Rue Cascades,  
 ST-HYACINTHE.

**Banque "EASTERN TOWNSHIPS"**

Capital Payé, \$3,000,000. Réserve, \$2,000,000

Progrès de la Banque de 1860 à 1908 inclusivement

Année	Cap. versé	Réserve	Dépôts	Circulation	Prêts
1860	133,415	.....	6,548	135,152	179,006
1875	1,000,000	240,000	791,407	467,403	2,529,767
1890	1,487,102	550,000	2,233,790	782,204	4,498,417
1900	1,500,000	906,000	5,181,451	1,147,707	7,206,658
1905	2,500,000	1,600,000	11,879,785	2,068,885	13,139,682
1908	3,000,000	2,000,000	13,625,404	2,667,665	15,076,663

LETTRES de CREDIT, PAYABLES dans le MONDE ENTIER

INTERETS SUR DEPOTS D'EPARGNES,  
 AFFAIRES DE BANQUE en général  
 J. LAFRAMBOISE, Gérant local.

**J. N. CABANA**

Feu, Vie, Accidents, Marine, Bris de Vitres, Garantie

**Assurances**

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

173 1/2 rue Girouard, - St-Hyacinthe

En face de la Banque d'Hochelaga.

**BANQUE DE MONTRÉAL**

Bureau-Chef : MONTREAL

Capital Payé..... \$14,400,000.00  
 Fonds de Réserve et Profits non divisés 12,000,000.00

Le très Hon. Lord STRATHCONA and MOUNT ROYAL, G.C.M.G., PRÉSIDENT HONORAIRE.

L'Hon. Sir GEORGE A. DRUMMOND, K. C. M. G., PRÉSIDENT.  
 E. S. CLOUSTON, Bart., VICE-PRÉSIDENT et GÉRANT-GÉNÉRAL.

AFFAIRES DE BANQUE en Général

SUCCURSALE de ST-HYACINTHE:

L. F. PHILIE, Gérant.

**Meubles, Meubles!**

Assortiment complet de Sets de Salons, Boudoirs, Chambres à Coucher, SIDE-BOARDS, Tables et Chaises de Fantaisie, Carrosses d'Enfants, Couchettes en Fer, Sommier, Matelas.—Prix très modérés.

**50.000 Pièces de TAPISSERIE.**

Dans les Patrons les plus nouveaux et dans tous les prix.—Rideaux, Poles, Chromos, Cadres, Moulures pour Chambres.—Encadrements sur commandes.

**Peinture, Huiles, Vitres, Vernis, etc.**

Tout ouvrage en Peinture, Tapissage ou Décoration, fait dans le plus court délai, par des ouvriers de première classe, à l'entrepris ou à la journée.

Une visite est respectueusement sollicitée.

EUG. L. DESAUTELS

222-224-226 Rue Cascades - St-Hyacinthe, Que.

## EN VILLE

A partir du mois de mai prochain, LA TRIBUNE reprendra son format régulier de 8 pages. Nous invitons les marchands et les hommes d'affaires à nous donner leurs annonces. Ils y trouveront des avantages incontestables ; il est reconnu que l'annonce par la voie des journaux est la meilleure de toutes et en même temps la moins coûteuse.

—La vente des objets de fantaisie organisée par les Dames de charité de l'Eglise presbytérienne a eu lieu hier et a remporté un joli succès.

—Nos félicitations à MM. Léonard Archambault, médecin, et Léon Joseph Dubois, marchand, de St-Dominique, qui viennent d'être nommés juges de Paix pour ce district.

—M. L. A. Gendron, avocat, et Madame Gendron, de cette ville, partiront vers le 8 Avril prochain, pour un voyage de quelques semaines, dans le sud des Etats-Unis.

—Madame N. Martel, autrefois de St-Hyacinthe, et maintenant de Lewiston Me, était en visite ici, ces jours derniers. Ses nombreuses amies ont été très heureuses de la revoir. Elle est retournée à Lewiston, lundi soir.

—A l'occasion du passage de M<sup>de</sup> Lemieux, de Québec, nombre de dames de St-Hyacinthe ont donné des parties de Whist en son honneur.

—Les pompiers ont été appelés deux fois, lundi après-midi. Heureusement, dans les deux cas, il ne s'agissait que de feux de cheminées ; l'un chez M. Alexandre Chaput, tailleur, dans la Quartier No 5, et l'autre chez M. Israël Arpin, dans le Quartier No 2.

—La retraite des hommes, de la ville, commencée dimanche soir, et suivie d'une façon admirable, est prèchée, cette année, par les RR. PP. Germain et Valbert, Franciscais.

—On dit que M. E. Girardot jr, gérant de la maison "Fournier-Fournier", a loué, pour la saison d'été, une partie de la résidence de M. Laurent Bourgeois, rue Girouard.

—Une marchandise bien annoncée est à moitié vendue—Annoncez dans LA TRIBUNE.

—Le terme régulier de la Cour de Circuit, s'est ouvert hier, 1er Avril, sous la présidence de l'Hon. P. G. Martineau, J. C. S. Demain s'ouvre la Cour Supérieure, sous la présidence du même juge.

—Le 84<sup>e</sup> Régiment vient de s'enrichir de 4 nouveaux tambours et de 4 nouveaux clairons, ce qui va faire, en tout, 6 tambours et 8 clairons.

—M. Cusson, de Montréal, est en visite à St-Hyacinthe, chez son gendre, M. D. T. Bouchard, greffier de la cité.

—M. le Dr E. Choquette, de St-Hilaire, le nouvel inspecteur des prisons et des asiles, faisait sa première visite officielle, mardi de cette semaine, chez le Protonotaire et le shérif de ce district.

—On annonce le retour prochain, au couvent des Dominicains de cette ville, du Rév. Père Beaudé (Henri d'Arles).

—Nous regrettons d'apprendre que la santé de M. T. Benoit, propriétaire de l'hôtel Yamaska, laisse beaucoup à désirer.

—M<sup>de</sup> J. A. Marion, de Montréal, était à St-Hyacinthe, ces jours derniers, chez sa sœur, M<sup>de</sup> Horace St-Germain.

—M. Joseph Laperle, de St-Thomas d'Aquin, passait à pieds, sur la rue Bourdages, en face de la propriété Tousignant, et portant sur son dos, une poche de

marchandises qu'il apportait chez lui, quand il s'est affaissé. Les passants sont allés à son secours, et ils ont constaté qu'il était mort.

Son corps a été transporté dans une boutique de barbier, rue Bourdages et les médecins ont été appelés, mais inutilement. Il a été transporté chez lui, dans la soirée, et c'est là que M. le coroner St-Jacques tiendra son enquête. M. Laperle était âgé de 58 ans.

EVÊCHÉ DE ST-HYACINTHE, }  
le 8 mars 1909. }

M. l'abbé J. A. Boissonnault, curé de Saint-Johnsbury, diocèse de Burlington, décédé le 8 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe—section provinciale.

EVÊCHÉ DE ST-HYACINTHE, }  
le 22 mars 1909. }

M. l'abbé Charles Alphonse Brisebois, du diocèse de Montréal, ancien curé, décédé hier, était membre de la société d'une Messe.

A. M. DAoust.

—Les marchands qui annoncent beaucoup, sont ceux qui réussissent le mieux. Tenez constamment votre nom devant le public en mettant une annonce bien faite dans un bon journal. Tout le monde à St-Hyacinthe lit LA TRIBUNE.

—Un incendie assez singulier, s'est déclaré mercredi midi, dans la grande salle d'exercices du Manège militaire de cette ville.

Une caisse contenant quatre petits tambours et quatre clairons, ayant été adressée, par erreur, au Séminaire de St-Hyacinthe, les messieurs de cette institution ont compris que telle caisse devait appartenir au 84<sup>e</sup> Régiment, et ils ont donné ordre de la retourner au manège. Ceci se passait mardi soir. Or, mercredi matin, par un hasard inexplicable, dans un temps, surtout, où il n'y avait pas d'exercices, le feu s'est déclaré justement dans la caisse en question, détruisant tout le contenu, et causant un dommage de quarante dollars environ. Fort heureusement, les pompiers ont pu sortir la malheureuse caisse assez vite, pour éviter une conflagration.

—Un pénible accident est arrivé, lundi après-midi, à M. J. MacDonall, un des principaux employés de la Dominion Bridge Co., qui est actuellement à construire le pont du Grand-Tronc, sur l'Yamaska, près de notre ville. M. MacDonall était assis, tenant entre ses mains, une longue cheville en fer, sur la tête de laquelle, un de ses employés frappait, avec un gros marteau, pour la river ; quand, par un hasard inexplicable, le marteau, au lieu d'aller directement sur la tête de la cheville, effleura la tempe de M. MacDonall, étendant celui-ci, sans connaissance, sur l'échafaud où il se trouvait. Il est revenu à lui, quelques heures plus tard, puis on l'a transporté à l'Hôtel Yamaska, où il a sa pension. On espère que l'accident n'aura pas de suites trop fâcheuses.

—Une bonne marchandise vaut la peine d'être annoncée. Apportez vos annonces à LA TRIBUNE.

—Il n'y aura pas d'exercice militaire au manège, ce soir, à cause de la retraite paroissiale des hommes et des jeunes gens.

—Le Magistrat de district, M. V. B. Sicotte, a pris en délibéré, une cause qui nous paraît assez curieuse.

Un M. Larivière, marchand général, de la nouvelle paroisse de St-Bernard, dans notre district, est accusé par le Percepteur du Revenu Provincial, d'avoir vendu de la boisson, sans licence.

On est allé à la preuve et voici, paraît-il, ce qui a été établi, entre autres choses.

Dans une circonstance, en particulier, deux jeunes gens sont entrés dans le magasin de l'accu-

sé, et ont demandé de la boisson. M. Larivière leur a dit qu'il n'avait pas le droit d'en vendre, mais que, vu qu'il faisait un grand froid, il pouvait leur en prêter, pour les réchauffer.

Les jeunes gens ont pris un verre de gin. Après avoir causé quelques minutes, le goût d'un autre verre est venu. Alors, ils ont demandé à M. Larivière de leur prêter le reste du flacon, ce qui a été fait.

Question : M. Larivière a-t-il violé la loi des licences, en prêtant ainsi sa boisson ?

Alphonse Séguin, Entrepreneur-Peintre, Tapissier et Décorateur. Peintures, Huiles, Tapisseries, etc. 147 Rue Concorde. Téléphone Bell 390.

—Un de nos concitoyens, dont nous taïrons le nom, avait été interdit, il y a une année, pour cause d'ivrognerie d'habitude.

Depuis cette époque, il paraît que ça n'a pas bien marché, dans son ménage. Comme résultat, sa femme l'a abandonné, pour s'en aller demeurer à Montréal.

Comme l'interdit avait été une année sans boire, il avait fait une requête à la Cour, pour être relevé de l'interdiction prononcée contre lui, et c'est lundi de cette semaine, que les parents devaient s'assembler, devant l'Honorable Juge Martineau, pour délibérer sur son cas.

Le conseil de famille n'a pas eu lieu, et pour cause.

On dit que le requérant a perdu la raison, à peu près complètement. Il se dit en communication constante avec le Ciel. Des esprits lui disent que son père et sa mère, le père et la mère de son notaire, sont au Ciel ; que, d'ici à quelques mois, un membre de la commission des chemins de fer va mourir, et qu'il sera nommé à sa place, etc., etc. Espérons que ce dérangement ne sera que passager.

—Chez P. Olesker, 219 rue Cascades — Notre vieux stock ayant tout été vendu à notre grande vente de cet hiver, il vient de nous arriver un assortiment d'Habilllements tout nouveaux pour le printemps. Aussi Imperméables et Pardessus noirs doublés en soie. Venez nous voir avant de faire vos achats. Nous venons de recevoir nos Chapeaux de Printemps—dernier style.— P. OLESKER, porte voisine de W. D. Dufresne.

—Conseil de Ville.—Les certificats de licence de P. Reeves et P. Racine sont remises au 2 avril. Ceux de M<sup>me</sup> M. Galipeau et M<sup>me</sup> Houle et F. Dufour sont remises au 16 avril.

On décide de payer une réclamation de J. N. Cabana, liquidateur dans l'affaire Palardy, pour dommages causés par l'eau à l'une des propriétés, dommages causés par la défectuosité du canal de la ville.

Le contrat pour la confection des habits de la police est accordé à MM. Bissonnette & Brodeur, au prix de \$18.50 l'uniforme.

La Chambre de Commerce demande de faire cesser le colportage dans la cité de St-Hyacinthe. Cette question sera discutée entre une délégation de la Chambre de Commerce et les membres du Conseil.

—Dimanche prochain, à la messe de 8.30 hrs, les Zouaves de Saint-Hyacinthe, en uniforme, communieront et recevront une bénédiction papale, que leur a apporté de Rome leur Aumônier, Monsieur l'Abbé L. O. Roberge. Cette cérémonie, la deuxième qu'il nous sera donné de voir, sera certainement des plus importantes. Tous les Zouaves sont tenus d'être présents sous peine d'expulsion.

Saint-Pétersbourg, 26.—Une femme accusée d'avoir commis trois cents meurtres, a été arrêtée, hier, à Samara. Son nom est Popova.

**FABRIQUE AU CANADA**  
N'employez que la meilleure lessive

**GILLETT'S  
LYE**

**C'est l'Article "Modèle"**  
PREMIER L'USAGE  
EN QUANTITÉ QUELCONQUE

Pour faire du savon, adoucir l'eau, enlever les vieilles peintures, désinfecter les évier, les cabinets, les égouts, etc. Une boîte équivaut à 20 livres de SEL DE SOUDE.

En vente partout

**E. W. GILLETT CO., LTD.**  
Toronto, Ont.

Depuis trente ans, elle exerçait le métier d'empoisonneuse. Les femmes qui voulaient se débarrasser de leurs maris avaient recours à elle. Une de ses clientes, prises de remords, l'a dénoncée. Mme Popova a avoué ses crimes. Elle n'a jamais fait mourir une seule femme.

Les plus fines feuilles des plantations de thé de Ceylan sont contenues dans le Thé "Salada". Il est emballé dans le papier de plomb pour lui conserver son délicieux arôme. Il est en vente chez tous les épiciers, jamais par les marchands ambulants ni à la caisse.

Washington, 26.—Mgr Falconio, délégué apostolique aux Etats-Unis, partira, sans doute, pour Rome vers le milieu du mois de mai. Il se rend en cette ville pour assister au cinquantenaire de la fondation du collège américain à Rome.

Il est rumeur que Mgr le délégué ne reviendra plus aux Etats-Unis ; on ajoute qu'il obtiendra probablement le chapeau de cardinal en récompense de ses services.

Monsieur Alvera, délégué du Saint-Siège à Cuba, et de plus ami personnel du président Taft, serait appelé à succéder à Mgr Falconio.

## Malade tout l'hiver

SOUFFRAIT D'UN RHUME D'ESTOMAC—DROGUÉ SANS PROFIT  
—UN HOMME DU VERMONT EST ENFIN

Ramené à la Santé par Vinol

"Il y a environ un an, ma santé commença à décliner, je perdis l'appétit et l'embonpoint et souffris d'indigestion. J'eus un gros rhume qui dura tout l'hiver. Je pris beaucoup de drogues sans aucun bénéfice, finalement mon pharmacien me conseilla d'essayer Vinol. C'est ce que je fis et bientôt je commençai à me sentir mieux. Mon estomac devint plus fort, mes vives ne me fatiguaient pas et ma toux disparut. Je commençai à prendre de l'embonpoint et je devins bientôt un homme nouveau. Je ne croyais pas qu'un remède put opérer un tel changement". Edw. R. Wooster, Rutland, Vt.

Vinol contient un tonique de fer et tous les éléments reconstituants de l'huile de foie de morue, moins le goût. Il est reconnu le meilleur créateur de forces pour les personnes faibles, les enfants délicats, les personnes épuisées ou atteintes de bronchites.

Essayez-le. S'il ne vous fait pas de bien, votre argent vous sera remis sur demande. C'est la votre garanti.

Pharmacie Viger, ancienne Pharmacie Ostiguy, St-Hyacinthe.

Voilà qu'au Canada on s'europanise en copiant les modernes biséculars mauvaises habitudes des vieux pays. Ainsi on ne se contente plus d'un prénom, au

plus deux, à donner à un enfant à son entrée dans le monde. Ce que ça monte, même dans les plus infimes familles, jusqu'à quatre, cinq, six prénoms. Un avis récent de naissance canadienne française donnait à l'enfant huit prénoms ! Il est probable que par trop d'amour ou de considération, on a voulu représenter le père, la mère, le parrain, la marraine, un aïeul, un avunculaire l'homme célèbre du jour, et "tutti quanti". Comment veut-on qu'avec tant et un tel poids de prénoms, un enfant se reconnaisse plus tard et puisse marcher librement dans la vie si difficile. Si tant de prénoms sont "Up to date" comme vanité puérile, c'est à coup sûr moins qu'"up to date", comme pratique de temps et d'affaires. Adam et Eve n'avaient que leurs seuls noms et prénoms tout à la fois ; ce n'était pas de trop mais c'était bien assez !

M. l'abbé L. A. Corbeil, démissionnera comme curé de Ste-Agathe des Monts, du moment qu'une seule licence pour vente de boissons sera accordée dans sa paroisse.

Telle est la déclaration que ce pasteur a faite, dimanche dernier.

Cette déclaration, venant après la manifestation des paroissiens, à la clôture de la retraite de la tempérance, jeudi dernier, semble sceller le sort des débitants de liqueurs. S'ils avaient encore une lueur d'espérance, elle paraît perdue maintenant.

Pékin, 26.—Les manifestations xénophobes de la "Société du gros couteau", dans le sud de la province de Shantung, prennent des proportions alarmantes. On s'inquiète dans les cercles officiels.

Le gouverneur du Shan Tung a ordonné l'envoi de troupes et va prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection des étrangers, et surtout des missionnaires. C'est dans cette partie de l'empire qu'a commencé la révolte des Boxeurs.

## Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, Saskatchewan et Alberta, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où le terrain se trouve situé.

Le colon devra remplir les conditions s'y rapportant aux homesteads de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père du colon—ou la mère quand le père est décédé—réside dans le voisinage du terrain pour lequel il s'est inscrit, les conditions imposées quant à la résidence seront remplies par le fait qu'il demeurera avec son père ou sa mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. CORY,

Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—Cette annonce ne sera pas payée, si la publication n'en a pas été autorisée. à 17-08.

## PETITES ANNONCES

Le meilleur endroit pour faire exécuter par des peintres de première classe vos travaux en peinture ou en tapisserie est chez Eug. L. DESAULTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

Achetez vos peintures, huiles, vernis, etc, chez Eug. L. DESAULTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

ON DEMANDE à LA TRIBUNE, pour le 1er Mai prochain un Compositeur et un Pressier d'expérience. Emploi permanent.

FILLE DE TABLE.—On demande une fille de table.

S'adresser à

A. GATINEAU, Hôtel, Bagot, Qué.

(99)

# SANS FAMILLE

—PAR—

HECTOR MALOT

DEUXIEME PARTIE

VIII

LA VACHE DU PRINCE

On nous fouilla, on nous prit notre argent, nos couteaux nos allumettes, et pendant ce temps, le géolier amassa vivement tous ses oignons dans un coin. Alors on nous laissa et la porte se referma sur nous avec un bruit de ferraille vraiment tragique.

Nous étions en prison. Pour combien de temps ?

Comme je me posais cette question, Mattia vint se mettre devant moi et baissant la tête :

—Cogne, dit-il, cogne sur la tête, tu ne frapperas jamais assez fort pour ma bête.

—Tu as fait la bête, et j'ai laissé la faire ; j'ai été aussi bête que toi.

—J'aimerais mieux que tu cognes, j'aurais moins de chagrin : notre pauvre vache, la vache du prince !

Il se mit à pleurer.

Alors ce fut à moi de le consoler en lui expliquant que notre position n'était pas bien grave, nous n'avions rien fait, et il ne nous serait pas bien difficile de prouver que nous avions acheté notre vache, le vétérinaire d'Ussel serait notre témoin.

—Si l'on nous accuse d'avoir volé l'argent avec lequel nous avons payé notre vache, comment prouverons-nous que nous l'avons gagné ? tu vois bien que quand on est malheureux, on est coupable de tout.

Mattia avait raison, je ne savais que trop bien qu'on est dur aux malheureux ; les cris qui venaient de nous accompagner jusqu'à la prison ne le prouvaient-ils pas encore ?

—Et puis, dit Mattia en continuant de pleurer, quand nous sortirons de cette prison, quand on nous rendrait notre vache, est-il certain que nous trouverions mère Barberin ?

—Pourquoi ne la trouverions-nous pas ?

—Depuis le temps que tu l'as quittée, elle a pu mourir.

Je fus frappé au cœur par cette crainte : c'était vrai que mère Barberin avait pu mourir, car bien que n'étant pas d'un âge où l'on admet facilement l'idée de la mort, je savais par expérience qu'on peut perdre ceux qu'on aime ; n'avais-je pas perdu Vitalis ? Comment cette idée ne m'était-elle pas venue déjà ?

—Pourquoi ne m'as-tu pas dit cela plus tôt ? demandai-je.

—Parce que, quand je suis heureux, je n'ai que des idées gaies dans ma tête stupide, tandis que quand je suis malheureux je n'ai que des idées tristes. Et j'étais si heureux à la pensée d'offrir ta vache à ta mère Barberin que je ne voyais que le contentement de mère Barberin, je ne voyais que le nôtre, et j'étais ébloui, comme grisé.

—Ta tête n'est pas plus stupide que la mienne, mon pauvre Mattia, car je n'ai pas eu d'autres idées que les tiennes ; comme toi aussi j'ai été ébloui et grisé.

—Ah ! ah ! la vache du prince s'écria Mattia en pleurant, il est beau le prince !

Puis tout à coup se levant brusquement en gesticulant :

—Si mère Barberin était morte, et si l'affreux Barberin était vivant, s'il nous prenait notre vache, s'il te prenait toi-même ?

Assurément, c'était l'influence de la prison qui nous inspirait ces tristes pensées, c'étaient les cris de la foule, c'était le gendarme, c'était le bruit de la serrure et des verrous quand on avait fermé la porte sur nous.

Mais ce n'était pas seulement à nous que Mattia pensait, c'était aussi à notre vache.

—Qui va lui donner à manger ? qui va la traire ?

Plusieurs heures se passèrent dans ces tristes pensées, et plus le temps marchait, plus nous nous désolions.

J'essayai cependant de reconforter Mattia en lui expliquant qu'on allait venir nous interroger.

—Eh bien, que dirons-nous ?

—La vérité.

—Alors on va te remettre entre les mains de Barberin, ou bien si mère Barberin est seule chez elle, on va l'interroger aussi pour savoir si nous ne mentons pas ; nous ne pourrions donc plus lui faire notre surprise.

Enfin notre porte s'ouvrit avec un terrible bruit de ferraille et nous vîmes entrer un vieux monsieur à cheveux blancs dont l'air ouvert et bon nous rendit tout de suite l'espérance.

—Allons, coquins, levez-vous, dit le géolier, et répondez à M. le juge de paix.

—C'est bien, c'est bien, dit le juge de paix en faisant signe au géolier de le laisser seul, je me charge d'interroger celui-là—il me désigna du doigt—emmenez l'autre et gardez-le ; je l'interrogerai ensuite.

Je crus que dans ces conditions je devais avertir Mattia de ce qu'il avait à répondre.

—Comme moi, monsieur le juge de paix, dis-je, il vous racontera la vérité, toute la vérité.

—C'est bien, c'est bien, interrompit vivement le juge de paix comme s'il voulait me couper la parole.

Mattia sortit, mais avant il eut le temps de me lancer un rapide coup d'œil pour me dire qu'il m'avait compris.

—On vous accuse d'avoir volé une vache, me dit le juge de paix en me regardant dans les deux yeux.

Je répondis que nous avions acheté cette vache, à la foire d'Ussel, et je nommai le vétérinaire que nous avait assistés dans cet achat.

—Cela sera vérifié.

—Je l'espère, car ce sera cette vérification qui prouvera notre innocence.

—Et dans quelle intention avez-vous acheté une vache ?

—Pour la conduire à Chavannon et l'offrir à la femme qui a été ma mère nourrice, en reconnaissance de ses soins et en souvenir de mon affection pour elle.

—Et comment se nomme cette femme ?

—Mère Barberin.

—Est-ce la femme d'un ouvrier maçon qui, il y a quelques années, a été estropié à Paris ?

—Oui, monsieur le juge de paix.

—Cela aussi sera vérifié.

Mais je ne répondis pas à cette parole comme je l'avais fait pour le vétérinaire d'Ussel.

Voyant mon embarras, le juge de paix me pressa de questions et je dus répondre que s'il interrogeait mère Barberin le but que nous nous étions proposé se trouvait manqué : il n'y avait plus de surprise.

Cependant au milieu de mon embarras j'éprouvais une vive satisfaction : puisque le juge de paix connaissait mère Barberin et qu'il s'informerait auprès d'elle de la vérité ou de la fausseté de mon récit, cela prouverait que mère Barberin était toujours vivante.

J'en éprouvai bientôt une autre. Au milieu de ces questions, le juge de paix me dit que Barberin était retourné à Paris depuis quelque temps.

Cela me rendit si joyeux que je trouvai des paroles persuasives pour le convaincre que la déposition du vétérinaire devait suffire pour prouver que nous n'avions pas volé notre vache.

—Et où avez-vous eu l'argent nécessaire pour acheter cette vache ?

(A continuer)



## COGNAC V. Fournier & Co.

Châteauneuf près Cognac, France.

Un cognac mûri en fûts—pur jus de raisin, recommandé pour sa qualité supérieure. Prescrit par la Profession Médicale comme le plus actif des reconstituants.

ESSAYEZ-LE.

L. CHAPUT FILS & CIE, Agents Généraux, MONTREAL.



Si vous avez besoin de VERRES, LORGNONS ou LUNETTES bien ajustés qui vous donneront toute Satisfaction... Consultez E. E. DU VERGER Opticien Diplômé Reconnu par la Législature de Québec. 10 ans de pratique à Chicago. Examen gratuit de la vue.—Prix raisonnables. Yeux Artificiels : Assortiment complet. 202 St. Denis, près Ste-Catherine, MONTREAL.

**PELLETERIES**  
JE PAIE les plus hauts prix du marché pour tous genres de Fourrures non-préparées, Cle d'Abelles et Ginseng. Envoyez-moi vos PELLETERIES. HIRAM JOHNSON, 494 Rue St-Paul, MONTREAL, P.Q.

**La Vigaudine**  
est supérieure à l'eau de javelle ; elle n'a pas sa pareille pour blanchir le linge de toile ou de coton et enlever les taches de fruits, thé, etc., etc. Demandez-la à votre Epicier. G. VIGAUD, Manufacturier, 719 A et Mont-Royal, Montreal.

## HENRI MARIN

...Marchand de Chaussures...

63 Rue St-Francois, - Place du Marché ST-HYACINTHE

SPECIALITE : La célèbre Chaussure Américaine pour Dames : DOROTHY DODD

VALISES, SACS DE VOYAGE, ETC.

## A. Blondin & Cie

PLOMBIERS SANITAIRES

Poseurs d'appareils de chauffage, etc. Tuyaux de fer, Grès, Courroies en cuir et en caoutchouc, Pompes, Valves, etc., Ciment Portland, Briques à feu, Glaise à feu, etc., etc.

Agrès complets pour Beurrieres et Fromageries.

115 Rue Cascades ST-HYACINTHE, QUE.



## SURPRENANT Freres

Maitres-Charretiers

30 - Rue Laframboise - 30 St-Hyacinthe, Que.

Ecurie de louage, Carrosses simples et doubles pour Mariages, Baptêmes, etc.

Spécialité : Transport de Ménage, Pianos, Coffre-forts, Machineries, etc. PRIX MODERES

## Le Fameux Rye Canadien

Distillé au Canada, par des Canadiens, pour nos Canadiens et leurs amis : le

"Canadian RED LETTER Rye"

DE J. P. Wiser & Sons Ltd.

Un bon Rye, inimitable, pur et vieilli en entrepôt sous le contrôle du gouvernement.



LAPORTE, MARTEL & CIE, Lda, Montreal. DISTRIBUTEURS GÉNÉRAUX.

## Joseph Huette

PLOMBERIE

POSAGE DE TUYAUX, D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE ET A LA VAPEUR, ETC., ETC., ETC. Par des ouvriers compétents

On se charge de Couvertures en Métal, Gravois, Etc., Etc.

## Peinture Sherwin-Williams

TOUJOURS EN STOCK

Matériaux de construction, Ferronneries et Quincailleries, Outils pour les Menuisiers, Batteries de Cuisine, Agrès de Fromageries, Etc., Etc., Etc.

68 Rue St-Simon

Place du Marché

ST-HYACINTHE, Qué.

Ne manquez pas d'aller voir le GRAND ASSORTIMENT de

## Tapisseries Nouvelles!

au magasin de

Beauoyer & Lalime

HUILES, PEINTURES FERRONNERIES DE TABLETTES, COUPELLERIE, USTENSILES DE CUISINE EN GRANIT.

Articles de Chasse et de Pêche

Kodaks et matériaux d'artistes

BEAUOYER & LALIME

PEINTRES-DÉCORATEURS

95 Cascades,

ST-HYACINTHE

L. N. TRUDEAU

DENTISTE

120 Rue Mondor, ST-HYACINTHE.

## Quebec, Montreal & SOUTHERN Ry

HORAIRE DES TRAINS.

St HYACINTHE—SOREL.

Départ de St-Hyacinthe à 9.00 a. m. et à 5.10 p. m.

Arrivé à Sorel à 10.25 a. m. et à 7.10 p. m.

St-HYACINTHE—IBERVILLE, BOSTON, ET LES POINTS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

Départ de St-Hyacinthe à 10.00 a. m. et 5.45 p. m.

Arrive à Ibterville à 12.00 (midi) et 7.00 p. m.

Trains arrivant à St-Hyacinthe : de Sorel à 8.10 a. m. et 5.05 p. m. d'Ibterville à 8.35 a. m. et 3.15 p. m.

Billets pour n'importe quelle station en Canada et aux Etats Unis en vente chez :

J. E. A. CHABOT, Agent à la Station. D. I. ROBERTS, Gérant Général.

**Waterman's Ideal Fountain Pen**  
Stop Borrowing  
If you had a Fountain Pen in your pocket you would not be obliged to borrow a poor, scratchy steel pen when you wish to write.  
Waterman's Ideal Fountain Pen is always ready and is indispensable to every business man.

FOR SALE BY ALL DEALERS

L. E. WATERMAN COMPANY, Limited MONTREAL, Que.

## PRINTEMPS ET ÉTÉ



Nos habillements pour le Printemps et l'Été avec nos nouvelles étoffes sont tout ce qu'il y a de plus chic et de plus élégant. — Coupe et fini irréprochables. Nos confrères en seront jaloux, mais ils ne pourront égaler ni notre coupe ni nos bas prix.

J. E. GOSSELIN,

MARCHAND-TAILLEUR,

183 CASCADES,

ST HYACINTHE

## I. E. PROVOST ELECTRICIEN,

130 Rue Cascades 130

(Au-dessus des Bureaux de La Tribune.)

ST-HYACINTHE

TÉL. 292.

## Moulange "Champion"

Medaille d'or Chicago 1893, d'argent Paris 1900.

La meilleure au monde.—Strictement garantie pour

Cultivateurs Eleveurs Meuniers



fonctionne parfaitement avec moulin à vent, moteur électrique, engin à vapeur, engin à l'huile ou à gazoline.

Moud : Orge, Blé d'Inde, Blé d'Inde en épis concassés, Avoine, Pois, Seigle, Sarrasin. Elle dépense peu de pouvoir, donne pleine satisfaction.

Demandez catalogue, liste de prix et attestation.

S. VESSOT & CIE, Joliette, P.Q.

50,000 pièces de tapisseries, dessins les plus nouveaux. Très bas prix.

EUG. L. DÉSAUTELS,

222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

Meubles de toutes Sortes à vendre à prix modérés, chez EUG. L. DÉSAUTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. DENIS, coin des rues Mondor et Casca-des, St-Hyacinthe.